



ZFF Zentrum für Frühförderung

Centre d'encouragement précoce ZFF



De Wette-Strasse 3

Case postale
4010 Bâle

Téléphone 061 267 85 01
Fax 061 267 84 96
E-mail zff@bs.ch
Internet www.zff.bs.ch

Horaires

Du lundi au vendredi
8 h00–11 h30 et
13 h30–17 h30

Le ZFF relève du Service de l'enfance et de la jeunesse (KJD, www.kjd.bs.ch)

Pour nous trouver:

Arrêt Kirschgarten:

- tramway n°2

Arrêt Gare CFF:

- tramway n° 1, 8, 10, 11 ou
- bus n° 30 et 50



Herausgeber
Erziehungsdepartement
des Kantons Basel-Stadt
Jugend, Familie
und Sport
Leimenstrasse 1
4001 Basel
Konzept
Thomas Mächler
und Ruth Hürlimann
Fotos
Claude Giger
Gestaltung
Bernhard Sidler, Basel

Basel, 2015

www.ed.bs.ch

ZFF Zentrum für Frühförderung

Centre d'encouragement précoce ZFF

Le Centre d'encouragement précoce (ZFF) soutient les parents d'enfants en bas âge et répond à leurs questions sur l'éducation au quotidien et sur les soucis qu'ils peuvent rencontrer dans le développement de l'enfant. Le ZFF collabore étroitement avec toutes les personnes jouant un rôle dans l'éducation des enfants ainsi qu'avec les professionnels du secteur.





Qui sommes-nous?

Nous sommes une équipe interdisciplinaire de professionnels:

- psychologues,
- éducateurs spécialisés,
- orthophonistes
- et travailleurs sociaux.

Venez nous voir pour parler...

- du développement de l'enfant,
- de l'éducation et de la vie familiale au quotidien,
- et des mesures adaptées pour encourager le développement de votre enfant.

Qui peut s'adresser à nous?

- les mères, les pères et autres personnes assurant l'éducation des nourrissons et des enfants en bas âge jusqu'à leur entrée à l'école enfantine, domiciliés dans le canton de Bâle-Ville.
- les professionnels qui s'occupent d'enfants jusqu'à leur entrée à l'école enfantine (ex.: directeurs de groupes de jeux, collaborateurs des crèches du canton de Bâle-Ville).

Que proposons-nous?

- des informations sur l'éducation et le développement des enfants en bas âge,
- des conseils sur les questions d'éducation et d'encouragement,
- une évaluation du développement de l'enfant,
- des activités d'encouragement pour les enfants présentant un retard de développement ou handicapés,
- et des activités d'encouragement pour les enfants présentant un retard de langage évident.



Le coût est pris en charge par le canton de Bâle-Ville.

